

CR du Conseil du 29 septembre 2015

Le Conseil municipal de Courcelles-Chaussy/Landonvillers, présidé par le Maire Monsieur Jean-Marie GORI, s'est réuni en séance ordinaire le mardi 29 septembre 2015 à 20h30.

Les points à l'ordre du jour ont tous été adoptés, à l'unanimité.

Signature d'un marché de travaux – court de tennis couvert

Le Conseil municipal approuve la signature d'un marché de six lots pour la construction d'un court de tennis couvert avec club-house adossé à la rue Pierre Loeb, pour un montant total de 701 338 € H.T.

Demande de subvention – court de tennis couvert

La Commune sollicite l'aide de l'Etat au titre du Fonds National d'Aménagement du Territoire, à hauteur de 200 000 €, pour le financement de cette opération.

Signature d'un marché de fourniture d'électricité

Dans l'optique de la disparition des tarifs réglementés de vente d'électricité au 31 décembre 2015, le Conseil municipal autorise la signature d'un nouveau marché de fourniture d'électricité d'une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2016, moyennant une économie globale sur ce poste de dépense estimée à 2%.

Réalisation d'un emprunt à taux zéro

Monsieur le Maire est autorisé à demander à la Caisse des Dépôts et Consignations un prêt à taux zéro d'un montant de 42 000 €, à titre d'avance sur le remboursement de la TVA en 2017.

Budget annexe de l'assainissement – décision modificative n°1

Les prévisions budgétaires sont légèrement modifiées pour tenir compte en investissement de la réalisation d'une enquête publique portant sur le projet de zonage de l'assainissement collectif et non collectif à Courcelles-Chaussy et Landonvillers.

Vente de terrain

La Commune cède un local désaffecté et sa parcelle attenante située place du Chaussy, à l'arrière du bâtiment de la Poste, afin de permettre la réalisation d'un projet immobilier privé.

Acquisitions et échange de terrain

La Commune acquiert deux terrains, situés respectivement route de Landonvillers et rue Roger Mazauric, et procède à un échange de terrains allée des Poiriers, à chaque fois dans le but de régulariser la situation foncière d'ouvrages publics.

Signature d'une convention d'occupation pour l'école de musique

La mise à disposition du bâtiment communal sis 35, avenue Charles de Gaulle à la Communauté de Communes du Pays de Pange pour son école de musique communautaire est prolongée jusqu'en septembre 2020.

Signature d'une convention pour le SATESE

Le service d'assistance technique à l'exploitation des stations d'épuration (SATESE) fourni par le Conseil Départemental de la Moselle est prolongé à Courcelles-Chaussy jusqu'en 2018, moyennant une augmentation du tarif à 0,50 € par habitant, contre 0,40 € précédemment.

Adhésion de la Commune à l'association des Maires et Adjointes du Canton du Pays Messin

Cette association visant à coordonner et améliorer le travail des élus locaux du canton remplace notamment l'association des Maires et Adjointes du Canton de Pange, suite à la disparition de celui-ci au 1^{er} janvier 2015.

Subventions

Le Conseil municipal a accordé lors de cette séance 660 € de subventions de fonctionnement à différentes associations.

Créances éteintes

Le Conseil municipal prévoit au budget 2015 les crédits nécessaires pour faire face aux différentes créances éteintes par décision de justice depuis 2008 en matière d'assainissement, pour un montant total de 1286 €.

Points divers

- Le Conseil municipal donne un avis favorable sans réserves au projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Varize Vaudoncourt.
- Le Conseil municipal accepte plusieurs règlements par chèque, en matière de remboursements de traitement et de dégrèvements de taxe foncière.